

Il est des idiosyncrasies déplorables qui font naître des empêchements perpétuels et suscitent de cruels mécomptes ⁽¹⁾.

Ce sont surtout les complications et les coïncidences pathologiques qui forment les plus fréquentes contre-indications ⁽²⁾.

Les mêmes maladies présentent des nuances si multipliées, des différences si réelles malgré l'analogie des apparences, qu'il n'est pas rare de voir échouer les moyens qui, dans des cas presque semblables, avaient parfaitement réussi. Une épidémie ne se traite pas comme celles qui l'ont précédée, bien que de même espèce. Des conditions, des circonstances nouvelles, des contre-indications, ont surgi et ont changé les bases du traitement.

§ IV. — Agents de la thérapie.

Tout ce qui est susceptible d'exercer une action quelconque sur l'organisme, peut devenir agent de la thérapie, aussi bien les poisons que les substances les plus nécessaires à l'entretien de la vie.

Ces agents si diversifiés exercent leur influence la plus directe, ou sur l'organisation, ou sur la vitalité, ou sur le moral.

Il est, en effet, des corps qui agissent principalement sur la forme ou la composition chimique des organes. Tels sont les caustiques, les agents mécaniques, qui pressent ou divisent les tissus. Ils manifestent leur influence presque autant sur l'organisation seule que sur l'organisation douée de la vie. Ainsi, dans le cadavre comme chez l'homme vivant, les corrosifs, les instruments piquants ou tranchants, produisent des effets purement chimiques ou mécaniques.

D'autres agents, sans affecter sensiblement ou primitivement l'organisation, provoquent des modifications plus ou

⁽¹⁾ Forget; *Des malheurs en thérapeutique.* (Bulletin de Thérap., t. XVIII, p. 14.)

⁽²⁾ Vallée; *Aperçu des circonstances qui s'opposent à l'emploi des principales classes de médicaments.* Paris, thèse, 1820, n° 219.

moins considérables dans les phénomènes vitaux et fonctionnels. Ces agents sont sans vertu sur le cadavre; ils ne s'attaquent qu'aux organes vivants, et leur puissance paraît être en raison de l'énergie de la vie. Cette classe nombreuse constitue les agents *dynamiques*.

Une autre classe, très-remarquable par son influence sur l'homme, est celle qui s'adresse au moral.

Les agents mécaniques et chimiques peuvent manifester leur action sur l'homme vivant, les animaux, le cadavre; les agents dynamiques, sur l'homme vivant et les animaux qui lui ressemblent le plus. Les agents moraux n'ont de puissance que sur l'homme vivant et jouissant de l'exercice de ses facultés intellectuelles.

Il serait possible de ranger tous les moyens de la thérapie sous ces trois chefs; mais un ancien usage prévaut encore et les partage en ceux que fournit l'*hygiène*, ceux que donne la *pharmacie*, et ceux qui constituent le domaine de la *chirurgie*.

Ces derniers sont la plupart spéciaux, et pour le but, et pour le mode de leur emploi. Ils s'adressent directement à l'organisation; leur action est mécanique ou chimique; ils sont affectés au traitement des maladies externes; ils réclament une main habile, exercée; enfin, ils forment une branche particulière de l'art médical, dont je n'ai point à m'occuper.

Toutefois, parmi les ressources qu'ils offrent à la thérapie, il en est de communes qui doivent être utilisées dans des cas très-variés; ce sont les petites opérations (saignées, exutoires, bandages, etc.), dont l'usage a rattaché l'emploi aux médications diverses, qu'elles secondent puissamment.

A. — Moyens hygiéniques considérés en général.

Les mêmes moyens qui servent à l'entretien de la vie et qui sont indispensables à l'exercice normal des fonctions, peuvent alternativement en troubler ou en rétablir l'harmonie.

Les influences hygiéniques que l'on a vu figurer au nombre des causes des maladies, vont donc actuellement reparaître comme agents de leur guérison.

La puissance de cette sorte d'agents sur l'organisme est immense. Elle résulte de la continuité ou de la fréquente répétition et de l'indispensable nécessité de leur action.

Cette action est celle de la goutte d'eau qui creuse la pierre la plus dure. Répétée chaque jour, elle modifie profondément l'organisme. Le médecin qui négligerait son concours, se montrerait observateur peu sagace et se rendrait coupable d'incurie.

Les agents hygiéniques ont des effets variés; ils excitent ou apaisent les mouvements organiques; ils concourent donc, comme éléments essentiels, aux médications diverses, à l'occasion desquelles il y aura lieu de les mentionner. Mais il est nécessaire, avant d'entrer dans les détails, de jeter un coup d'œil sur les conditions de leur emploi et sur leur utilité générale.

a. — Atmosphère. — Il est essentiel que l'air soit aussi pur que possible; qu'il soit d'une température moyenne (12 à 16 degrés) ou susceptible d'en prendre une plus favorable au succès du traitement; qu'il puisse se renouveler sans difficulté et au besoin.

La lumière qui arrive jusqu'au malade doit être vive ou affaiblie, selon les effets à produire.

La vapeur aqueuse répandue dans l'atmosphère, par son abondance ou sa rareté, a une certaine action sur l'organisme.

b. — Climats. — Les climats présentent l'exagération des qualités diverses de l'atmosphère, et ils doivent avoir une influence relative. Aussi, est-il quelquefois utile de conseiller un changement de pays. Si ces transitions sont jugées nécessaires, elles ne doivent se faire qu'avec de grands ménagements.

c. — Localités. — L'exposition des lieux habités par les malades; leur proximité d'une rivière, d'un étang, d'un

marais, d'une montagne, d'une forêt; leur élévation, l'inclinaison du sol vers le sud ou vers le nord, sa nature calcaire, argileuse ou sablonneuse, réclament l'attention du médecin, surtout lorsqu'il s'agit de changer de localité dans un but thérapeutique.

d. — Habitations. — Si la maison où l'homme sain ne passe que quelques heures, peut à la rigueur n'être pas entièrement construite selon les règles de l'hygiène, il n'en est pas de même de celle où est obligé de rester constamment l'homme malade. Il importe qu'elle soit à l'abri des causes d'infection qui pourraient aggraver le mal, qu'elle puisse être suffisamment aérée, ventilée, éclairée, plus ou moins réchauffée, selon les exigences de l'état morbide.

Il est beaucoup de détails qui réclament l'attention du médecin: ainsi, les carreaux et les planchers cirés et très-froids en hiver, les alcôves qui empêchent l'accès de l'air, les fenêtres placées trop près des lits, les rez-de-chaussée humides et obscurs, offrent des inconvénients faciles à reconnaître et qui doivent les faire éviter.

C'est surtout lorsque plusieurs individus malades sont logés sous le même toit, qu'il faut réunir les conditions de chaleur, de lumière, d'aération et de salubrité nécessaires pour que l'un ne nuise pas à l'autre, et que tous puisent dans l'atmosphère des principes vivifiants plutôt que des miasmes délétères. Cette recommandation est applicable aux hôpitaux, aux infirmeries, aux maisons de santé, de quelque nature qu'elles soient.

e. — Vêtements. — Les vêtements dont les malades s'entourent ont aussi leur importance. Ils ne doivent jamais comprimer aucune région. Ils seront toujours aussi propres que possible, changés aussi souvent qu'ils seront imprégnés de quelque matière animale putrescible.

Quelquefois, les malades, arrivés à un degré de faiblesse extrême, ne peuvent être remués sans danger. Si, alors, on ne

peut changer assez fréquemment leurs vêtements immédiats, on interpose entre ceux-ci et la peau des pièces de linge sec et tiède qui maintiennent la propreté.

La nature des vêtements appliqués immédiatement sur le corps influe beaucoup sur la chaleur et la perspiration cutanée; elle ne sera donc pas laissée au gré du malade ou des assistants. L'usage de la laine est parfois indispensable.

Des précautions seront prises pour que la chaleur soit uniformément répandue dans l'économie, et que les extrémités inférieures en aient une part suffisante.

f. — Lits. — Le lit est le vêtement médical de l'homme malade; il lui sert aussi de point d'appui constant durant de longues journées de souffrance et de faiblesse. Il importe donc qu'il ne soit ni dur, ni inégal, ni vicieusement incliné; il faut que des couvertures assez chaudes empêchent la déperdition du calorique. On peut employer diverses substances pour former les sommiers: le crin, la laine, sont les plus usités; la plume a des inconvénients.

Il est bien utile de veiller à ce que, dans les maladies graves, la peau de la région sacrée ne soit pas fatiguée par la pression. Souvent des escarres s'y forment et deviennent une fâcheuse complication. Des petits coussins de crin ou de balles d'avoine, de différentes formes, peuvent rendre de grands services. Les coussins de caoutchouc percés à leur centre et plus ou moins remplis d'air, sembleraient devoir convenir parfaitement, surtout quand leur première odeur est dissipée. Cependant, j'ai vu beaucoup de malades ne pas s'y trouver à leur aise.

g. — Bains. — Les bains, qui en santé sont très-utiles, deviennent, comme agents thérapeutiques, d'une haute importance.

Non-seulement le médecin doit prescrire leur emploi jugé nécessaire, mais il doit déterminer avec précision à quelle heure et à quelle température ils seront pris; quelle sera leur

durée; enfin, quelles précautions il faudra prendre en sortant de l'eau. Généralement, il est nécessaire de se mettre au lit en quittant le bain. Il faut, dans tous les cas, que la peau soit activement et complètement séchée.

Les bains agissent et par leur température et par la nature des substances que l'eau tient en dissolution. Mais il est des circonstances qui paraissent contribuer à rendre leur action plus efficace. Ceux qu'il faut aller prendre au sein des montagnes, dans un air pur et vif, ou sur les bords de la mer, sont puissamment secondés par l'influence atmosphérique, par l'exercice et la distraction.

h. — Aliments. — L'alimentation des malades doit être prescrite avec autant de soin que les médicaments.

Hippocrate avait senti l'importance de la prescription du régime. Avant lui, tout ce qui s'y rattachait était abandonné au caprice et à la routine⁽¹⁾. On ne conçoit pas que beaucoup de médecins se disant ses disciples fervents, aient presque entièrement oublié ses sages préceptes. Dans les hôpitaux, longtemps la dose et la nature des aliments ont été laissées à l'arbitraire. De plus, les parents ou des amis imprudents introduisent furtivement des comestibles, au grand détriment des malades. Dans les familles, il se trouve fréquemment des personnes prêtes à favoriser les goûts des patients et à enfreindre les prescriptions.

L'attention du médecin doit se porter sur la quantité et sur les qualités des aliments. Quelques détails sont ici nécessaires:

1^o La quantité des aliments qu'un malade peut prendre, doit être exactement réglée. Quelquefois, il n'en doit ingérer d'aucune sorte. On appelle *diète* la privation des aliments; si elle est *absolue*, elle s'étend même aux boissons alimentaires, comme le bouillon, le lait.

Les aliments liquides sont fréquemment permis, surtout si la maladie, même très-aiguë, dure plusieurs jours.

(1) Œuvres, t. II, p. 209.

Les enfants supportent moins l'abstinence que les vieillards. Lorsque la maladie affecte les voies digestives, le régime doit être plus sévère ou plus exactement déterminé.

Les soupes, soit au lait, soit au bouillon, ont l'avantage d'être très-nourrissantes et d'une digestion facile.

Dans les hôpitaux, on a fixé la dose de ce qu'on appelle la *portion*, c'est-à-dire de la quantité totale d'aliments que peut prendre un homme sain en un jour. Cette portion a été divisée en cinq parties; de sorte qu'on peut prescrire un, deux, trois ou quatre cinquièmes, selon les circonstances.

A l'hôpital de Bordeaux, à peu près comme dans les hôpitaux de Paris, la portion est, pour le pain, de 600 grammes; pour la viande, de 200 (1); on donne aussi des légumes frais ou des pommes de terre. La portion de vin est de 40 centilitres. Ainsi, un cinquième représente 120 grammes de pain, 40 grammes de viande et 8 centilitres de vin. A la place de bœuf bouilli, on peut donner de la volaille, du poisson, des œufs, des légumes ou du laitage, selon les prescriptions du médecin.

Le fractionnement de la portion est suffisant pour que l'on puisse l'adapter à l'exigence des divers cas; il permet l'augmentation graduelle que comportent les progrès de la convalescence.

Souvent, en ville, après avoir veillé au régime avec un soin scrupuleux pendant l'intensité de la maladie, on laisse, dès que le danger est passé, les gardes ou les parents donner les aliments selon leur gré; de là, des rechutes, ou au moins des digestions pénibles, de l'inappétence. Il suffit de réduire le volume des aliments pour que l'estomac reprenne son activité.

2° La nature des aliments doit être fixée avec précision. Il n'est pas indifférent que la nourriture soit animale ou végétale; que le mucilage ou la fécule, que la gélatine ou l'osmazome, dominant dans la composition des aliments. On verra combien

(1) Les femmes n'en ont que 150. A Bordeaux, la quantité de viande bouillie qu'on donne provient d'un poids double de viande crue.

est importante la connaissance des effets produits selon leur nature.

3° Le mode de préparation ne doit pas rester étranger au médecin. Il n'est guère d'aliments qui n'exigent quelque genre de coction. Les fruits eux-mêmes se digèrent mieux quand ils sont cuits.

Les préparations les plus simples doivent être préférées. Leur but est de rendre les aliments plus tendres, et par cela même plus digestibles. Les viandes bouillies remplissent cette condition; les assaisonnements, toujours agréables, parfois utiles pour l'homme sain, sont en général nuisibles aux malades.

4° La température des aliments ne saurait être négligée. Le régime froid est fréquemment indispensable.

5° Les mélanges alimentaires qui composent les repas, doivent être prohibés. Le régime des malades sera fort simple. Rien n'est plus abusif que de donner de petites portions de plusieurs mets différents; il vaut mieux donner un peu plus de celui qui est permis. Mais afin d'éviter le dégoût, on varie chaque jour, sans sortir du cercle déterminé par l'exigence des circonstances.

6° L'ordre, les heures des repas, réclament aussi les conseils du médecin. Leur nombre doit être relatif à la quantité des aliments à ingérer. Le malade nourri avec du bouillon, peut en prendre toutes les deux ou trois heures; si l'on donne des aliments plus solides, il faut laisser écouler quatre ou cinq heures.

7° Lorsque le malade prend des aliments consistants, on lui recommande de les mâcher complètement.

8° Il faut demeurer tranquille après le repas.

i. — Boissons. — La meilleure boisson à donner aux malades, est l'eau. Elle doit être fraîche et aussi pure que possible. Celle de source ou de rivière épurée ou filtrée mérite toujours la préférence.

Lorsque quelque indication le réclame, on peut ajouter à

l'eau divers liquides spiritueux, tels que le vin, la bière, ou même quelques gouttes d'eau-de-vie ou de rhum. Le médecin seul décide de ces additions. L'eau de seltz convient parfaitement à certains estomacs.

k. — Excrétions. — L'entretien des voies d'éliminations nécessaires à l'économie, est d'une grande utilité.

L'excrétion alvine ne saurait être interrompue sans inconvénient. On doit la favoriser par l'usage des lavements, quand elle n'a pas lieu naturellement. On doit éviter, à moins de nécessité, les clystères excitants, purgatifs, aussi bien que l'emploi des laxatifs par la bouche, et plus encore celui des pilules ou autres médicaments drastiques, préconisés par les charlatans et adorés du vulgaire. La constipation qu'on veut vaincre par leur moyen, devient de plus en plus opiniâtre. Il vaut mieux s'adresser au régime.

Le cours des urines doit aussi être favorisé. Les boissons seront assez abondantes. Les bains de siège, souvent utiles sous d'autres rapports, le sont surtout pour aider à l'excrétion de l'urine, quand elle est difficile.

La perspiration cutanée doit être aidée. Une peau sèche, écailleuse, sale, fonctionne mal; elle sera lavée, fomentée, assouplie, autant que le permettront les circonstances.

Il faut s'enquérir si quelque flux habituel ou accidentel n'est pas supprimé. Certaines personnes mouchent beaucoup, d'autres ont des hémorroïdes fluentes; il en est qui portent des vésicatoires ou des cautères depuis plusieurs années. Il faut éviter la suppression de ces émonctoires; il en résulterait parfois des complications nuisibles.

l. — Repos et attitudes. — Le repos, la position horizontale, sont exigés fréquemment par l'état morbide. L'attitude que le malade prend dans son lit mérite quelque attention. Elle n'est pas seulement un moyen de diagnostic; elle doit devenir un moyen de soulagement, si elle est réglée par le médecin. Il n'est pas indifférent que le malade soit couché en supination

ou sur le côté, qu'il ait la tête basse ou élevée, qu'il déploie plus ou moins facilement ses organes respiratoires, que celui de ses membres qui souffre soit à tel ou tel degré d'élévation, dans telle ou telle position.

Le repos ne doit pas s'entendre seulement de l'action des organes locomoteurs, mais aussi de celle des divers appareils soumis à la volonté.

m. — Mouvements, exercice. — Lorsque l'état morbide ne nécessite pas un repos absolu, et qu'au contraire, il réclame quelques mouvements, il est indispensable d'en régler le mode et les limites.

Tout exercice qui entraîne la fatigue, nuit.

La promenade à pied, lente ou interrompue par des intervalles suffisants, faite en plein air, le matin ou au milieu du jour, est l'exercice le plus salutaire aux malades.

La promenade à cheval a une utilité spéciale.

La locomotion empruntée à la voiture, au bateau, à un véhicule quelconque, constitue un exercice plus ou moins doux, qui se borne à un balancement général et au changement d'air.

Il est des exercices plus ou moins fatigants, qui peuvent avoir sur le physique et le moral une heureuse influence; tels sont la danse, la chasse, l'escrime, la natation.

L'art de régler les actions locomotrices, de leur donner plus de vigueur et de souplesse, en un mot, la gymnastique, a été utilement employée au traitement de quelques maladies.

Il est des exercices partiels qui peuvent être avantageux. Tels sont les mouvements imprimés à un membre ou au tronc, la déclamation, le chant, etc.

Le mariage est quelquefois conseillé; la grossesse a enrayé ou guéri diverses maladies⁽¹⁾; l'allaitement modifie aussi la constitution.

⁽¹⁾ Schubart; *De graviditate variorum morborum medela*. Lipsie, 1778.

a. — Agents moraux. — Les agents qui exercent leur influence d'une manière directe sur le moral, sont indispensables lorsque les causes de la maladie ont agi elles-mêmes sur l'intellect.

La puissance du moral sur le physique est telle chez l'homme, qu'alors même que la maladie paraît étrangère aux opérations mentales et aux affections de l'âme, il est encore très-important de faire concourir cette puissance à la réussite du traitement.

S'il est des malades qui, par piété réelle, par fanatisme ou par orgueil, donnent des preuves d'une grande résignation, d'un courage extraordinaire, il en est un plus grand nombre qui cèdent à la frayeur et dont l'imagination s'exalte au moindre danger.

Le médecin doit toujours aborder son malade avec un visage serein et des paroles bienveillantes. Il importe qu'une sympathie réciproque lie l'un à l'autre. La confiance qu'il inspire est le garant le plus sûr des succès du praticien. Cette confiance devrait toujours être le prix du savoir et de l'expérience; elle est trop souvent usurpée par le charlatanisme ou le savoir-faire.

C'est par la voie des sens qu'on agit sur le moral. Il faut donc que les impressions auxquelles les malades sont soumis soient déterminées, prévues, coordonnées, de manière à produire les effets voulus. L'isolement ou la distraction, la tranquillité, l'obscurité, le silence, ou les déplacements, les voyages, la musique, la culture des arts, ont une action incontestable, provoquent des effets utiles, des réactions salutaires; car, ainsi que l'a dit Réveillé-Parise (1), la vie spirituelle a aussi sa force médicatrice.

b. — Sommeil. — Le sommeil est le résultat du repos; il succède aussi à la fatigue, à la douleur. S'il est un besoin dans l'état de santé, il n'est pas moins indispensable en mala-

(1) *Bulletin de Thérapeutique*, t. XXI, p. 141.

die. Une position commode, l'éloignement de tout ce qui excite les sens et le moral, sont les meilleurs moyens de l'obtenir.

C'est surtout pour la nuit qu'il faut le réserver; les distractions qu'il est possible de donner aux malades pendant le jour, rendent pour eux les heures moins longues; mais une nuit entièrement passée sans sommeil, est suivie de fatigue et de tristesse.

On peut aider au sommeil par quelques boissons légèrement calmantes, telles que l'infusion de tilleul, de laitue, de coquelicot, édulcorées avec le sirop d'orgeat. On ne doit recourir aux narcotiques que pour remplir une indication précise.

B. — Moyens physiques et mécaniques.

Ces moyens sont :

- 1° Le calorique en excès, fourni par l'eau bouillante, le cautère actuel, le moxa, etc.;
- 2° Le froid, porté à un haut degré et provoqué par l'application de l'eau, de la neige, de la glace, des mélanges frigorifiques;
- 3° L'électricité, procurée par la machine électrique, la pile de Volta et les divers appareils aujourd'hui très-répandus;
- 4° Le magnétisme minéral;
- 5° Le perkinisme;
- 6° L'acupuncture;
- 7° L'électro-puncture;
- 8° La compression qui s'exerce sur une région, sur un organe, sur un vaisseau ou sur un membre;
- 9° La soustraction du poids de l'atmosphère sur une partie déterminée, plus ou moins circonscrite, comme par la ventouse; plus ou moins étendue, comme dans l'appareil de M. Junod;
- 10° Les diverses sortes d'émissions sanguines, opérées par la division des parois vasculaires; cette division a lieu par le moyen de la lancette, sur les artères et les veines. L'artériotomie est réservée pour quelques cas particuliers. La